

UELC « Synthèse de données thérapeutiques pour la pratique officinale »

Nombre d'ECTS de l'UE : 3

UE : obligatoire librement choisieAnnée (s) : 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème} 6^{ème}Filière(s) pour UE de pré-orientation 4^{ème} année, UE de 5^{ème} ou 6^{ème} année : OfficineSemestre(s) : Automne Printemps

Code Apogée :

Responsables UE : Céline PRUNET-SPANO et Christelle MOUCHOUX

Type d'enseignement	Nb heures
Cours Magistraux (CM)	
Enseignements Dirigés (ED)	33h
Travaux Pratiques (TP)	
Total du volume horaire	33h

Programme – Contenu de l'UE :

- Analyse critique de données thérapeutiques utiles pour la pratique officinale (articles scientifiques, recommandations officielles (sociétés savantes, agences de santé), articles de journaux pharmaceutiques ou médicaux, publicités, articles de la presse grand public, etc.) sur un thème défini en fonction de l'actualité du moment ou de problématiques officinales (travail réalisé par petits groupes d'étudiants avec tutorat enseignant)
- Synthèses des données thérapeutiques analysées : écrite (exemple : fiche pour la pratique officinale) et restitution orale à l'ensemble des groupes (en présentiel)
- Mises en situation à partir d'ordonnances ou de demandes spontanées (en présentiel)

Intitulé des ED	Nombre d'heures	Intervenants*
Présentation de l'UE (organisation, objectifs)	1 H	Christelle Mouchoux Céline Prunet-Spano
Tutorat (travail en petits groupes)	24 H	
Présentiel : restitution par les étudiants de leur travail en groupe, synthèse globale des informations, cas pratiques	8 H	

*A titre indicatif

Prérequis :Etre inscrit(e) en filière officine en 5^{ème} année

Les objectifs pédagogiques et les compétences métier de cet enseignement, en accord avec les référentiels métiers, sont les suivants :

Effectuer une analyse critique en matière de thérapeutique à partir d'informations de nature diverses (recommandations officielles, articles scientifiques, documents publicitaires des laboratoires à l'attention des pharmaciens, articles de la presse professionnelle et de la presse grand public, etc.)

Réaliser une synthèse de ces informations vous permettant **d'échanger avec les prescripteurs et les patients** (notamment pour émettre des opinions pharmaceutiques et/ou proposer des alternatives thérapeutiques) et **contribuer aux soins de premier recours** (notamment pour la dispensation des médicaments, produits et dispositifs médicaux ainsi que pour le conseil pharmaceutique associé ou non à une délivrance et pour les actions de prévention et conseils afférents au traitement des patients, dans le choix de l'offre de médicaments à prescription médicale facultative). Cette synthèse pourra prendre la forme de documents Qualité (fiches conseil par classe thérapeutique, par pathologie, par conseils) permettant ainsi une prise en charge standardisée des patients.

MCC :

CT : oral sur des cas de pratique officinale (coef. 0,4)

CC : synthèse écrite et présentation orale de cette synthèse en groupe (coef. 0,6)

Date de la dernière mise à jour par responsables d'UE : 30 mai 2018